



DES CHANGEMENTS À VOTRE SITUATION ? AVISEZ-NOUS AUSSITÔT !

Tout au long de la durée de votre contrat d'assurance, ainsi qu'avant son renouvellement, il est de votre responsabilité d'informer l'assureur aussitôt qu'un changement se produit dans votre situation, puisque cela peut influencer l'appréciation du risque et les protections associées.

À titre d'exemple, communiquez avec votre représentant si l'un de ces changements s'applique.

- 1 Avez-vous changé d'adresse ?
- 2 Utilisez-vous votre véhicule dans le cadre de votre travail ?
- 3 Utilisez-vous votre véhicule pour vous rendre au travail, avez cessé de l'utiliser ou avez modifié la distance parcourue ?
- 4 Utilisez-vous votre véhicule hors Québec ?
- 5 Est-ce qu'un nouveau conducteur utilise votre véhicule ?
- 6 Avez-vous apporté des modifications à votre véhicule ou installé des équipements augmentant sa valeur et/ou sa performance ?
- 7 Avez-vous remis votre véhicule ou l'avez-vous remis sur la route ?
- 8 Avez-vous fait installer ou désactiver un système antivol ou de repérage ?
- 9 Avez-vous, ou tout conducteur du véhicule, perdu des points d'inaptitude ou avez eu une suspension de permis ?
- 10 Utilisez-vous ou prévoyez-vous utiliser votre véhicule pour du transport de passagers payant ou pour le louer à un tiers ?

Cette liste de questions n'est présentée qu'à titre d'exemple et est non exhaustive. En cas de doute quant aux informations à transmettre à votre représentant en assurance de dommages, n'hésitez pas à communiquer avec lui.

UN REPRÉSENTANT CERTIFIÉ ET ENCADRÉ, C'EST TOUT À VOTRE AVANTAGE !

SAVIEZ-VOUS QUE...

les représentants en assurance de dommages sont des professionnels certifiés et encadrés qui doivent respecter un code de déontologie et suivre 20 heures de formation tous les deux ans ? De par la loi, ils doivent vous conseiller, notamment en vous posant les questions qui permettront d'identifier le produit adapté à vos besoins, tant à la souscription qu'au renouvellement du contrat d'assurance.

POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous à chad.ca.